

Agence nationale de la cohésion des Territoires (ANCT)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est née le 1^{er} janvier 2020 et résulte d'un engagement pris par le Président de la République à l'occasion de la première conférence nationale des territoires le 17 juillet 2017, celui d'un accompagnement renforcé de l'État pour répondre aux besoins des collectivités territoriales. L'ANCT, structurée par un Conseil d'administration représentant notamment les associations d'élus, porte ainsi un objectif aussi clair qu'ambitieux : accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets de territoire.

Type de partenaire

Ministères

Thématiques

Lien social

Urbanisme et paysage

Liens utiles

[Site internet](#)

[L'Agence au service des collectivités et de leur projet de territoire - Document de présentation](#)